



UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE

UPA

74^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF

Bangui (République Centrafricaine), 13 et 14 Juin 2019

DECLARATION DE SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX EN CENTRAFRIQUE

Le Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine, réuni en sa 74^{ème} Session à Bangui, en République Centrafricaine, les 13 et 14 juin 2019,

Considérant l'Accord de paix signé le 6 février 2019 à Bangui entre le Gouvernement centrafricain et les 14 groupes armés,

Constatant la mise en place d'un gouvernement inclusif,

Notant que, dès lors, la situation politique, sociale et sécuritaire s'est nettement améliorée en République Centrafricaine,

Soulignant le sens élevé du devoir, l'esprit patriotique et de dialogue qui animent les parties prenantes,

1. **Apporte** son soutien total au processus de paix en République Centrafricaine, sous-tendu par l'Accord de paix signé le 6 février 2019 ;
2. **Encourage** les parties à l'Accord à poursuivre résolument sa mise en œuvre dans le respect de son contenu et de son esprit et dans la coopération la plus totale ;
3. **Salue** la résilience dont a fait preuve le peuple centrafricain pendant cette période difficile de son histoire ;
4. **Encourage** l'Union Africaine, l'Union Européenne et les Nations Unies à poursuivre leurs efforts visant à restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire et la consolidation de la paix et de la concorde nationale en Centrafrique ;
5. **Appelle** le Conseil de sécurité des Nations Unies à lever l'embargo sur les armes imposé aux autorités gouvernementales de la République Centrafricaine en vue de leur permettre d'assurer la sécurité du pays ;
6. **Invite** les Institutions Financières Internationales à apporter une aide massive au peuple centrafricain pour accompagner le processus de paix en cours ;
7. **Salue** les dispositions prises par le Gouvernement pour la mise en œuvre, le suivi et l'appropriation de l'Accord de paix par l'ensemble des populations de la République Centrafricaine ;
8. **Encourage** le peuple centrafricain à consolider la paix et la cohésion nationale et à renforcer l'Etat de droit et l'ordre démocratique.

Fait à Bangui, le 14 juin 2019